



Élections municipales 2025
Grève chez Postes Canada
Passez chercher votre carte d'électeur!

La grève chez Postes Canada perturbe la distribution des avis d'inscription à la liste électorale que la Municipalité de Pointe-Fortune devait vous transmettre par la poste.

Réception de vos cartes (avis) d'inscription à l'hôtel de ville

La municipalité pourra vous produire sur demande ces cartes à l'hôtel de ville au 694, rue Tisseur. Vous pourrez **passer chercher le vôtre (sans rendez-vous)**, et ceux des personnes qui vivent à la même adresse que vous, en présentant une preuve de résidence (permis de conduire ou la combinaison de documents confirmant votre nom et votre adresse) aux heures suivantes :

- Mardi 7 octobre entre 09h00 et 16h00
- Mercredi 8 octobre entre 09h00 et 16h00
- Jeudi 9 octobre entre 09h00 et 16h00

Assurez-vous que les renseignements vous concernant et ceux des personnes qui vivent à votre adresse sont exacts.

Si vos renseignements sont erronés ou vous ne figurez pas sur la liste :

Vous pourrez vous présenter à la commission de révision qui siègera à l'hôtel de ville (694, rue Tisseur) aux moments suivants :

- Mercredi 15 octobre de 13h00 à 17h00; et
- Vendredi 17 octobre de 17h00 à 20h00

Vous devrez indiquer toute adresse précédente (si c'est la cas) et présenter 2 documents :

1. Un qui indique votre nom et votre date de naissance;
2. L'autre, votre nom et l'adresse de votre domicile.

Sachez que les jours de votation, vous ne pourrez pas vous inscrire ni faire de changement d'adresse.

Important

Pour voter, vous devrez être inscrit sur la liste électorale. La Municipalité offre le vote par correspondance pour les électeurs non résident sur demande seulement (durant la grève des postes), et il n'est pas possible de voter en ligne.

Questions et préoccupations

Vous avez des préoccupations ? Contactez le président des élections au 450 451-5178, poste 2 ou par courriel directeur@pointefortune.ca